



Nous contacter :
 Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79370 Fressines
 Tél: 05.49.73.98.73
 Fax: 05.49.73.98.74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
 La mairie est ouverte tous les
 après-midis de 13h30 à 17h30
 du lundi au vendredi.

Edito

Vous avez été nombreux à participer le 12 janvier dernier à la cérémonie des vœux, au cours de laquelle, j'ai évoqué les travaux réalisés en 2017 et ceux que nous allons étudier sur cette fin de mandat. C'était aussi l'occasion de remercier les acteurs de la vie de notre commune, les agents communaux, quelque soit leur affectation, mais aussi les associations communales qui vous proposent au fil du temps des manifestations ou chacun peut s'y distraire.

Le 27 janvier, les aînés ont également répondu en nombre à notre invitation pour leur traditionnel repas. C'est toujours un réel plaisir de leur offrir cet après-midi festif, musical dans une ambiance bon enfant, permettant à chacun, de s'échapper de la solitude trop souvent pesante. J'en profite pour remercier à nouveau l'ensemble des personnes qui se sont investies pour que ce rendez-vous soit réussi et apprécié.

Le recensement est terminé. Il va permettre de connaître, dans le courant de l'année, le chiffre exact de notre population que nous vous communiquerons.

Il servira aussi au calcul de la dotation globale de fonctionnement que l'Etat nous attribue chaque année. C'est vous dire s'il était important que les fressinoises et fressinois jouent le jeu. Je vous remercie pour votre collaboration et l'accueil que vous avez réservé aux trois agents recenseurs qui ont bravé la pluie, le froid et la neige pour assurer leur mission.

Les travaux intérieurs de la mairie sont terminés. Ceux des aménagements extérieurs, à réaliser par les entreprises ou par la régie, ont pris du retard compte tenu de la météo de ces dernières semaines. Pour autant, je garde à l'esprit une utilisation de ce nouvel espace pour le printemps et une inauguration avant l'été.

Le 15 février dernier, j'ai signé l'acte notarié notifiant que la commune est maintenant propriétaire du parking de l'ex bistrot de la Butte. Nous allons réfléchir à son aménagement pour satisfaire les besoins de l'école et de la clientèle de la boulangerie.

D'ici là, nous allons établir le budget 2018 que nous voterons fin mars. Il prendra en compte les travaux

de réfection de la cour de l'école avec le remplacement de la grande structure de jeux et des sols de réception. Les demandes de subventions auprès de la préfecture et de la CAF seront déposées après le conseil municipal du 6 mars prochain. Si celles-ci nous sont accordées, les travaux seront programmés pour cet été.

Si le budget communal m'inquiète peu, il en est tout autrement de ceux de la communauté de communes de Mellois en Poitou dont le budget principal est en déséquilibre de 1,2 millions d'euros. Membre de la commission des finances, je crains que le retour à l'équilibre soit proposé par l'augmentation de la fiscalité communautaire qui pourrait approcher les 12% pour 2018. Il va de soi que je m'opposerai à ce scénario que j'assimile à une véritable prise en otage des contribuables alors que la pause sur les investissements n'est pas du tout envisagée et que les discussions sur les inégalités fiscales sur le territoire tardent à s'enclencher.

Je vous renouvelle le dévouement de vos élus municipaux et vous souhaite une bonne lecture.

Le maire
 Christian NIVAU

Sommaire :

Edito

- Collecte des encombrants le lundi 9 avril 2018

Les décisions du Conseil municipal

- Les décisions diverses
- Ecole : la semaine de 4,5 jours confirmée par l'éducation nationale
- Inscriptions scolaires 2018 pour les enfants nés en 2015
- Animation pour Pâques à la bibliothèque

À savoir

- Deux nouvelles entreprises à Fressines
- Le frelon asiatique : c'est le moment de piéger
- Votre gendarmerie locale communique : que faire en cas de cambriolage

Vie associative

- L'APE fête Monsieur CARNAVAL
- FRESS'SCENE
- Fressines en fêtes : randonnées
- Bourse aux jouets des Fressinois
- Pétanque loisirs
- Festival d'automne 2018
- L'ACAF communique

A savoir

Collecte des encombrants le lundi 9 avril 2018

Le premier lundi du mois d'avril étant férié, la première collecte des encombrants de l'année 2018 aura lieu le lundi 9 avril. Ce service gratuit est ouvert à tous les habitants. Les demandes d'enlèvement d'encombrants (vieux lave-linge,

sommier, matelas, réfrigérateur...) sont à faire au préalable auprès de la mairie avant le vendredi 6 avril tel : 05.49.73.98.73. Les objets devront être sortis le matin du ramassage à 8h00 comme pour les ordures ménagères.

Objet trouvé à réclamer en mairie : 1 boucle d'oreille anneau (teinte or) a été retrouvée le mardi 20 février 2018 devant le secrétariat de mairie

Les décisions du Conseil municipal

Depuis le début de l'année 2018, le Conseil municipal s'est réuni à deux reprises les mardis 16 janvier et le 6 février, les décisions suivantes ont été prises :

Projet santé, médecin généraliste : lors de la séance du 16 janvier, le conseil municipal a accueilli le maire de Vouillé, Stéphane PIERRON et son adjointe aux affaires sociales, Patricia GUERIN pour échanger sur la problématique du remplacement des médecins qui partent à la retraite dans nos communes rurales. Plusieurs pistes ont été avancées : partage d'un médecin, un médecin salarié des communes, favoriser l'accueil, agence de recrutement...rien n'est arrêté mais sachez que vos élus se préoccupent du remplacement du Docteur BOYERE qui souhaite, à moyen terme, transmettre son cabinet.

Soutien au recours déposé par la commune de Mougou-Thorigné : le Conseil municipal a décidé de soutenir le recours déposé en Préfecture par la commune de Mougou-Thorigné. Ce recours porte principalement sur le fait que les communes qui avaient gardé la compétence école avant la fusion au 1er janvier 2017, dans la Communauté de Communes Mellois en Poitou sont fiscalement pénalisées : elles paient deux fois le financement de la compétence scolaire, au niveau de la commune puis au niveau intercommunal (double peines).

Ecole : la semaine de 4,5 jours confirmée par l'éducation nationale

Lors de sa séance du 21 novembre 2017, le conseil municipal s'est prononcé pour un maintien de la semaine de 4,5 jours suivant en cela la décision du conseil d'école. La décision finale revenait à M. Picaud directeur académique des services de l'éducation nationale. Celui-ci a suivi les décisions des deux assemblées (conseil d'école et conseil municipal) et maintenu la semaine de 4,5 jours pour la prochaine rentrée.

Inscriptions scolaires 2018 pour les enfants nés en 2015

Pour inscrire votre enfant à l'école (plus ou moins 25 enfants nés en 2015, suivant les arrivées et les départs des familles sur la commune), vous devez, à partir du 15 mars, vous adresser à la mairie de Fressines munis de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant (vaccinations à jour). La mairie vous délivrera un certificat d'inscription nécessaire

Animation pour Pâques à la bibliothèque

La bibliothèque municipale organise une animation sur le thème de Pâques le mercredi 4 avril de 16 h 30 avec lecture de contes, goûter et la recherche d'œufs de

Adhésion à l'ID 79 : la commune a décidé d'adhérer à l'Agence technique départementale des Deux-Sèvres mise en place par le Conseil départemental. L'agence a pour objet d'apporter à ses membres une assistance d'ordre technique, juridique et financière pour leurs projets. Sur certains dossiers cela pourra éviter de prendre un cabinet d'étude.

Achats divers : du mobilier pour équiper la future salle du conseil et des mariages à la mairie (40 chaises et 12 tables abattantes sur roulettes) pour un montant de 7113,89 € TTC à la société SECOF Entreprise.

Un marteau perforateur pour 1018,80 € TTC aux Ets Disko Métal à Celles-Sur-Belle.

Renouvellement du contrat de «détaupisation» auprès de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Deux-Sèvres (FDGDON79). La durée du contrat est d'un an, pour plusieurs interventions (nombre illimité) sur le terrain de foot, à l'atelier communal et au cimetière. Le coût de la prestation est de 196 €.

Remplacement du fourneau à la salle des fêtes (qui datait de 1993 et qui devenait presque inutilisable), par un fourneau d'occasion mais qui n'a jamais été utilisé (démonstration) à la société ERCO pour un montant de 2 682 € TTC.

Fermeture d'une classe

En septembre l'effectif était de 209 élèves, déjà sous le seuil de fermeture mais la 9^{ème} classe a été maintenue pour l'année 2017/2018. Les prévisions pour la prochaine rentrée faisant état d'un nombre constant d'élèves, nous avons été alertés d'une possible fermeture de classe ce qui nous a été confirmé. L'école Pierre Moinot ne comptera donc plus que 8 classes à la prochaine rentrée.

à l'admission qui s'effectuera **ensuite** auprès de la directrice de l'école sur la période du 24 avril au 4 mai, les jeudis de préférence, jour de décharge. Au préalable, vous devez prendre rendez-vous avec Mme Claudine SURREAU, directrice de l'école au 05.49.73.99.89 en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur.

Pâques dans le jardin si le temps le permet. **A noter que la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Pâques du 7 avril au 22 avril.**

Le conseil municipal a décidé de soutenir le recours déposé en Préfecture par la commune de Mougou-Thorigné.

Les inscriptions se feront auprès de la Directrice de l'école sur la période du 24 avril au 4 mai, les jeudis de préférence.

A savoir

Deux nouvelles entreprises à Fressines

En ce début d'année 2018, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de deux nouvelles entreprises sur le territoire de la commune.

EXCEL MOSAIC : Cédric PROVOST vient de créer son entreprise. Il vous propose ses services, son coaching personnalisé et ses dernières nouveautés de produits en matière de décoration. Les activités : créateur d'harmonie, artisan carreleur plaquiste, vente et pose de mosaïque. Pour tout renseignement, contactez Cédric PROVOST, 8 rue des Souterrains à FRESSINES;

Tél : 06.46.45.77.02

Mail : excel.mosaic79@gmail.com

CULTURE API : Passionné par l'apiculture

et le respect de la nature, Gérald GREGOIRE se réoriente professionnellement. Au 1er avril, il lance officiellement son activité sur la commune de FRESSINES. En attendant, il vous invite à découvrir son projet afin de mieux le connaître sur : <https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/une-belle-miellerie-pour-culture-api>. Il compte sur vous pour essayer son projet auprès de vos proches, vos collègues, ... Avec tous ses remerciements. Pour tout renseignement contactez Gérald GREGOIRE - Culture Api - <https://www.facebook.com/apig79370/>

Tél : 06.32.93.18.12

Mail : gerald.gregoire@laposte.fr

20

C'est en réalité le nombre de naissances enregistrées sur la commune de Fressines pour l'année 2017. Contrairement au chiffre mentionné sur le bulletin municipal du mois de janvier, c'est bien 20 naissances et non 16. La mairie de Niort avait omis de nous transcrire trois naissances et une naissance a eu lieu le 28 décembre, il s'agit de : Lola, Marylène, Lilliane AUDOIT née à Niort le 24 juillet 2017. Louise, Marie DUBREUIL née à Niort le 28 juillet 2017. Manon, Anna SCHMELLER née à Niort le 9 octobre 2017 et de Sacha, Félix MASTEAU né à Niort le 28 décembre 2017. Félicitations aux parents, avec nos excuses pour ce contre temps.

Le frelon asiatique : c'est le moment de piéger

Ce frelon est apparu sur notre territoire en 2004 en provenance d'Asie suite à des importations accidentelles de marchandises chinoises. Il est légèrement plus petit et plus sombre que le frelon européen et occasionne d'importants dégâts sur les ruchers. Le frelon asiatique n'est ni plus ni moins dangereux que les guêpes et frelons communs.

La reine et les fondatrices sortiront de leur hibernation dès les premiers rayons de soleil (mars-avril) pour former un nouveau nid et donner naissance à une nouvelle colonie.

Dès la fin de l'hiver, scrutez le plafond de vos bâtiments annexes, hangar, garage, servitudes, préau etc. vous pouvez déceler un nid primaire construit par la fondatrice. Ce premier nid n'est pas toujours facile à découvrir étant donné que sa couleur se confond dans son environnement, sa taille est semblable à celle d'un pamplemousse.

Le piégeage

Il peut commencer dès la fin février pour prendre les fondatrices surtout dans les zones où il y avait un nid l'année précédente, mais aussi à proximité des maisons où les reines ont pu se cacher. Les pièges doivent pouvoir être surveillés.

Les pièges : la bonne vieille bouteille plastique coupée va très bien, mais il faudrait un chapeau pour éviter qu'elle ne se remplisse à la première pluie (un vieux CD fixé au dessus peut suffire). Il existe différents pièges dans le commerce, mais le prix ne doit pas être dissuasif.

Les appâts

Des appâts sucrés alcoolisés par exemple bière + sirop, du cidre. La chair de poisson est un très bon appât, mais doit être remplacée souvent car elle se corrompt très vite. Il faut éviter de mettre des produits sucrés uniquement (miel et confitures) qui vont attirer les abeilles et bien d'autres insectes pollinisateurs. On peut trouver dans le commerce des produits à base de plantes qui imitent les phéromones du frelon et les attirent. On peut constater que lorsque quelques frelons sont pris, par leur présence et surtout par les phéromones qu'ils déposent à l'entrée du piège, les autres sont attirés. L'éradication de ce fléau est quasiment impossible maintenant, mais nous pouvons en limiter la progression si nous nous y mettons tous en piégeant, en surveillant et informant la mairie dès que l'on repère un nid afin qu'il soit détruit.

Votre gendarmerie locale communique : que faire en cas de cambriolage

Si il n'y avait qu'un seul conseil à donner ce serait : **Faites le 17 et ne touchez à rien. Si vous étiez absent du logement** : n'entrez surtout pas, allez chez un voisin, demandez lui s'il n'a pas remarqué des agissements inhabituels et faites le 17 pour appeler la gendarmerie. Interdisez l'accès aux lieux, il est primordial pour les besoins de l'enquête de protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.

N'oubliez pas que les cambrioleurs peuvent encore être sur place. Si vous devez absolument entrer avant l'arrivée de la gendarmerie, essayez de ne pas toucher aux objets, portes et fenêtres. Ne nettoyez rien et n'effacez rien.

Si vous êtes présent dans le logement au moment des faits, ne prenez aucun risque inconsidéré. Si possible enfermez vous et composez le 17 ou le 112 sur le portable. Il suffit généralement d'allumer la lumière ou de faire du bruit pour que le cambrioleur prenne la fuite.

Démarches téléphoniques

Sachez aussi que jamais la mairie ne mandate quelque personne que ce soit, représentant, démarche téléphonique...

Si une personne se dit mandatée par la commune pour une démarche commerciale, vous devez immédiatement appeler le secrétariat de mairie, le maire ou un adjoint aux heures de fermeture.

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

La vie associative

L'APE fête Monsieur CARNAVAL

L'APE a été heureuse de vous recevoir pour la fête de Noël en Décembre dernier. Nous espérons que vos enfants et vous, avez passé un bon moment. Nous vous donnons RDV le samedi 3 mars pour notre habituel Carnaval. Au programme : Maquillage, boom, défilé avec un tout nouveau M. Carnaval. Et finissons la journée ensemble avec un apéro amélioré. Venez nombreux et déguisés !

Fressines en Fête : randonnées

L'association Fressines en Fête vous propose le dimanche 22 avril 2018 ses randonnées pédestre et V.T.T. Le départ se fait de la salle des fêtes de 7h30 à 9h30. Les inscriptions se feront sur place le matin même. Un ravitaillement vous sera proposé sur le parcours. Pour la randonnée pédestre, vous avez au choix 2 parcours 7 ou 12 kms - Prix 4 € - Pour la randonnée V.T.T., vous avez également 2 parcours 25 ou 35 kms - Prix 5 € - Contacts : Myriam FOUCHE au 06.98.48.28.72 ou Alain HERAULT au 06.72.59.07.09

Pétanque loisirs

L'association «Pétanque loisirs» de Fressines organise son premier concours le vendredi 20 Avril à 20h30 à la salle des fêtes en doublette, possibilité de faire l'équipe sur place pour les personnes seules. Contact : Christophe BROSEAU au 05.49.04.29.54

Festival d'automne 2018

Après TRI YANN en 2017 les associations Fressines en fête et Métronome vous proposent cette année deux soirées musicales dans la salle des fêtes.

Vendredi 7 Septembre à 21 heures: Les Années 70 revisités par trois chanteurs et une chanteuse accompagnés par des musiciens chevronnés. Au programme trois heures avec Procol Harum, the Shadows, Clapton, les Beatles, les Rolling Stones, Julien Clerc, Sylvie Vartan, Dutronc, Joe Dassin et beaucoup d'autres. Les années 70, une période musicale très riche à découvrir pour les plus jeunes et qui rappellera de bons souvenirs aux anciens.

Entrée 13 euros

Samedi 8 Septembre à 21 heures :

Hommage à JOHNNY HALLYDAY

Un groupe de musiciens talentueux sur scène, du son et de la lumière grâce à un technicien expérimenté pour rendre un bel hommage au rockeur disparu. Venez nombreux reprendre avec les artistes, les plus belles chansons de Johnny.

Entrée 15 euros

Entrée 25 euros pour les deux concerts

Billetterie et renseignements :

Tél : 06.98.48.28.72 et 06.86.80.76.28

FRESS'SCENE

A vos agendas, nos représentations approchent à grand pas.

Les enfants et les ados de Fress'scene vous attendent nombreux pour leurs représentations qui auront lieu le samedi 24 mars 2018 à 20h30 et le dimanche 25 mars à 14h30 à la salle des fêtes de Fressines. Venez partager un bon moment avec nous, enfants et adultes. Au programme : 2 pièces de 30 min Oui M. le maire et Répète un peu, des sketches, du mime et une surprise. Réservations à partir du 5 mars:

Mail : b.benedicte79370@gmail.com,

Tél : 06.64.77.55.17

Site : <http://www.fress-scen.e-monsite.com>

Tarifs : Gratuit pour les moins de 8 ans / De 8 à 14 ans : 3 € / + de 14 ans : 5 €

A très bientôt. La troupe

Bourse aux jouets des Fressi-Nous

Les Fressi-Nous repartent pour cette année avec une équipe légèrement modifiée. Nathalie Biou a quitté le bureau de l'association et elle a été remplacée par Audrey Gonord. Le nouveau bureau est constitué de Dominique Sirol présidente, Dany Savariau vice présidente, Noémie Mathias trésorière et Audrey Gonord secrétaire. Nous vous informons dès maintenant que notre bourse aux jouets se tiendra le dimanche 6 mai de 9h à 17h à la salle des fêtes de Fressines. Les réservations sont possibles auprès de Dominique Sirol 06.13.04.67.24, 3 € la table. D'autre part les Fressi-Nous organisent des temps de rencontre et de jeux chaque mercredi matin de 9h30 à 11h à la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Ces matinées sont ouvertes aux assistantes maternelles mais aussi aux parents, grands parents...

L'ACAF communique

Le bureau et les membres de l'ACAF sont heureux d'accueillir un nouvel adhérent, Gérald Grégoire, qui lance son entreprise « Culture Api ». C'est un passionné des abeilles et son exploitation verra le jour le 1^{er} avril 2018. Sachez que l'association est ouverte aux nouveaux adhérents et bénévoles, alors si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et sympathique n'hésitez pas !

Vous pouvez nous contacter par le biais de l'adresse mail contactacaf@gmail.com

Nous ne sommes qu'en début d'année et pourtant l'Association des Commerçants et Artisans Fressinois est déjà motivée à la préparation de ses manifestations traditionnelles pour la fin d'année 2018. Vous pouvez d'ores et déjà cocher sur vos agendas la date du jeudi 15 novembre 2018 où nous fêterons l'arrivée du beaujolais nouveau, ainsi que le dimanche 16 décembre 2018 pour notre célèbre marché de Noël. Vous avez été nombreux pour l'édition 2017 et nous vous attendons encore plus nombreux pour cette édition 2018. L'ACAF vous réserve quelques surprises.